



analyser les expériences vécues par les IDE intra et extra-hospitalières, en fonction du lieu et du mode de formation (initiale ou continue).

Guy FREUND - Cadre Infirmier Néphrologie-Dialyse - Hôpital Pasteur - COLMAR

PRESENTATION DU SERVICE DE DIALYSE PÉRITONEALE DE COLMAR

LE FONCTIONNEMENT

L'unité de Dialyse Péritonéale (DP) est une unité autonome, qui a vu le jour en 1978.

Un médecin, responsable de l'unité, et une équipe de 7 IDE réalisent le suivi de 68 patients traités par dialyse péritonéale, soit 50 % de la population des insuffisants rénaux de Colmar.

L'unité de Néphrologie compte 19 lits, permet le repli des malades de DP, assure les soins généraux et le nursing.

Les IDE de DP travaillent de 6 h 30 à 21 h 30 tous les jours de la semaine, et assurent une astreinte téléphonique de 21 h 30 à 6 h 30.

LES TACHES DES IDE DE DP

L'équipe assure la gestion de toutes les tâches infirmières strictement en rapport avec la DP, visant à garantir une prise en charge optimale du malade.

Dans cette optique, cette équipe effectue ses tâches non seulement dans ses locaux propres, mais dans d'autres unités de l'hôpital et à l'extérieur de l'hôpital :

• dans ses locaux propres :

- elle réalise :
- l'éducation du malade pris en charge en DP
- le suivi biologique sanguin et péritonéal
- le suivi des consultations mensuelles
- la prise en charge des dialyses machine de jour
- la formation des intervenants extérieurs (conjoint, IDE libérales)
- l'accueil et la formation des visiteurs paramédicaux ou des infirmières ou autre personnel de l'industrie en stage dans le service
- l'organisation des livraisons du matériel de dialyse en collaboration avec l'AURAL (Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel en Alsace)
- la participation à des études et des protocoles de recherche en rapport avec la dialyse

• dans l'unité de Néphrologie :

auprès des malades hospitalisés, elle assure :

- la prise en charge des malades en phase pré et post-opératoire
- la mise en route du traitement en cas de complications et de péritonite
- la prise en charge de la dialyse pour les malades incapables transitoirement d'assurer eux-mêmes leur dialyse;

• dans d'autres unités de l'hôpital :

l'équipe intervient pour prendre en charge la dialyse si le malade n'est pas en mesure de la réaliser lui-même, ou s'il n'est pas transférable en Néphrologie;

• à l'extérieur de l'hôpital :

l'équipe assure :

- les accompagnements à domicile en fin de formation
- les visites à domicile pré ou post-dialyse.

EVOLUTION DE LA FORMATION DES IDE HOSPITALIERES ET EXTRA-HOSPITALIERES A COLMAR

Elle est basée sur notre expérience :

- dans la prise en charge de plus de 300 dialysés depuis 1978;
- dans la formation de plus de 100 IDE libérales depuis 1985;
- dans la formation d'équipes extra-hospitalières exerçant
soit en structure de placement transitoire (cure, moyen séjour),
soit en structure de placement définitif (maison de retraite, long séjour).

Actuellement, nous suivons 68 malades dont 48 sont pris en charge par des IDE libérales.

La formation concerne les nouvelles IDE de l'équipe, les IDE libérales et les équipes IDE et AS extra-hospitalières.

LES NOUVELLES IDE DE L'EQUIPE

• la formation initiale :

- encadrement pendant 1 à 2 mois;
- différents documents sont disponibles dans l'unité;

- cours théoriques dispensés par le médecin néphrologue;
- mise en pratique des protocoles et passage en revue des différentes situations concrètes;
- inscription, selon les disponibilités, aux formations proposées par les Laboratoires (ex : Baxter, niveaux 1 et 2);
- participation à la formation annuelle organisée par l'équipe de Colmar dans le cadre de l'Université Louis-Pasteur de Strasbourg;
- inscription à des réunions ou congrès organisés par les Laboratoires ou associations type AFIDTN.

• **les projets en cours :**

- formalisation par écrit du profil de poste de l'IDE de DP ;
- élaboration d'un protocole d'encadrement d'une nouvelle IDE comportant une évaluation.

• **constat :**

Au total, trois critères très importants sont demandés à l'IDE :

- responsabilité,
- rigueur professionnelle,
- compétences pédagogiques et relationnelles.

LES IDE LIBERALES :

Au départ, leur formation se faisait au domicile du patient, lors du retour du malade.

Le choix de l'IDE dépend de trois facteurs :

- le malade,
- le secteur d'activité de l'IDE,
- sa formation antérieure.

• **la formation initiale :**

Elle se fait au centre, dans un local spécifique. La durée est de 2 fois 2 heures, de 14 h 00 à 16 h 00 :

- utilisation d'un livret éducatif, destiné aux malades en éducation, élaboré par l'équipe comprenant la chronologie des phases théoriques et pratiques et une évaluation après chaque phase;
- manipulation active sur du matériel de démonstration.

• **la formation continue :**

- induite par l'utilisation de supports de transmissions adéquats, élaborés en commun;
- instauration d'un dialogue qui permet la circulation aller-retour des informations et des questions-réponses;
- réunions à thèmes : thème médical, nouveaux systèmes, protocoles d'études, etc...
- rencontres régulières avec l'IDE libérale en charge du patient, lors de nos visites à domicile.

• **constat :**

- l'évaluation de la pratique est bien réalisée, mais l'évaluation théorique reste difficile ;
- meilleure prise de conscience des difficultés rencontrées par les IDE libérales, car sont soulevées les notions suivantes :
 - . astreinte quotidienne et horaire,
 - . responsabilité très importante (à mettre en rapport avec la cotation),
 - . prise en charge globale de plus en plus lourde (sociale, médicale, diététique, psychologique),
 - . rémunération,
 - . validation de la formation (avec un éventuel label Colmar).

• **projets :**

- allongement de la durée de formation à 3 fois 2 heures, du fait de la prise en charge de plus en plus lourde (âge, diabète, polyopathologies) et du fait de l'utilisation d'appareillages de plus en plus sophistiqués;
- élaboration d'un système d'évaluation des acquis ou d'auto-évaluation en phase de formation initiale;
- élaboration d'un système d'évaluation périodique de l'IDE libérale.

LES EQUIPES IDE ET AS EXTRA-HOSPITALIERES

• **la formation initiale :**

Elle s'effectue soit au centre de dialyse, soit à l'extérieur de l'hôpital, dans les locaux propres de ces structures, à la demande des responsables des équipes. Dans ce cas, le formateur se déplace avec le matériel de démonstration nécessaire.

• **constat :**

la disponibilité de l'équipe hospitalière doit être encore plus importante pour ces structures souvent en manque d'effectifs et dont la charge de travail est très lourde.

• **projets :**

vont dans le même sens que ceux proposés pour les IDE libérales.

CONCLUSION

Pour ce qui concerne la formation initiale des hospitalières et extra-hospitalières, nous utilisons avec une rigueur bien alsacienne, en les adaptant, les supports et la chronologie employés pour l'éducation des patients.

Nos difficultés se situent au niveau de l'évaluation de la formation dans un but de prévention des complications, mais aussi dans le fait d'évaluer des collègues..